

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 14 (1976)
Heft: 64

Artikel: Il y a cent ans mourait à Genève le Général DUFOUR : grand personnage de l'histoire
Autor: Villy, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-911262>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il y a cent ans - c'était le 14 juillet 1875 - mourait à Genève, dans sa quatre-vingt-huitième année, le général Guillaume-Henri Dufour. Il est resté l'un des personnages les plus illustres de l'Histoire nationale. Chef militaire de grande valeur, il revêtit, à deux reprises, le commandement en chef de l'armée fédérale. La première fois, de 1847 à 1848, il exerça son autorité lors de la guerre dite du Sonderbund, afin de rétablir l'unité de la Suisse, menacée par la rupture de la ligue constituée par les cantons catholiques et la Confédération. La seconde fois de 1856 à 1857 lorsque la frontière du Rhin se trouvait menacée par la Prusse à la suite d'événements survenus à Neuchâtel. Ce canton, devenu suisse, avait été naguère principauté germanique et Frédéric-Guillaume IV prétendait pouvoir exercer certains droits en cette circonstance.

L'autorité et les qualités humanitaires du général Dufour se sont révélées également dans bien d'autres domaines et son rôle a connu des dimensions nationales et internationales.

Fils d'un horloger exilé

Si c'est à Genève qu'il passa presque toute sa vie, ce n'est toutefois pas en cette ville, dont il était originaire, que Guillaume-Henri Dufour naquit. Non, c'est à Constance, à l'extrémité du lac du même nom, en Allemagne, où son père, descendant d'une lignée de six générations d'horlogers genevois, s'était volontairement exilé pour des raisons politiques, qu'il vint au monde, le 15 septembre 1787. Mais tout gosse, il suivit ses parents, qui avaient alors décidé de revenir à Genève, leur petite patrie, que la grande épopée napoléonienne devait faire ensuite occuper par les troupes françaises, du 15 avril 1798 au 30 décembre 1813. Notre cité était devenue alors chef-lieu du département du Léman, qui s'étendait des hauteurs du Jura à la Vallée de Chamonix.

Guillaume-Henri Dufour fréquenta le collège secondaire, que le réformateur Calvin avait fondé en 1559, puis s'en fut à Paris, pour y acquérir, à l'Ecole polytechnique de la capitale, une double formation d'ingénieur et d'officier. Après avoir pris du galon et été affecté à différentes garnisons -

Il y a cent ans mourait à Genève le Général DUFOUR Grand personnage de l'histoire



La statue équestre du Général Guillaume-Henri Dufour, érigée par souscription nationale, à la place Neuve, à Genève.

ce qui le conduisit jusque dans l'île de Corfou, aujourd'hui grecque - Genève ayant recouvré son indépendance et étant devenue, en 1814, vingt-deuxième canton de la Confédération helvétique, Guillaume-Henri Dufour renonça à acquérir la nationalité française. Cette disposition lui aurait pourtant permis de poursuivre sa carrière sous la bannière tricolore. Mais il préféra rester dans sa petite patrie et n'être citoyen que de celle-ci. C'était en 1817 et Guillaume-Henri Dufour y revêtit alors d'emblée des responsabilités à la mesure de ses compétences : chef du génie civil genevois, professeur de géométrie et de mathématiques à l'Académie (aujourd'hui l'Université), député au Grand Conseil et capitaine de l'armée fédérale. Une armée fédérale dont il réorganisa complètement les troupes du génie, sa spécialité, pour ne pas tarder à créer l'Ecole militaire de Thoun, gravir les différents échelons de la hiérarchie militaire et, avec le grade de colonel, devenir chef d'arme du génie, puis chef de l'état-major général.

C'est à lui que la Suisse doit son drapeau

Jusqu'alors les soldats des différents contingents étaient rassemblés autour de leur propre étendard. C'est Guillaume-Henri Dufour qui proposa et obtint, de la Diète fédérale, par décision du 21 juillet 1840, la création d'un drapeau national tel qu'on le connaît aujourd'hui, avec croix blanche se détachant sur un fond rouge, inspiré des armes de Schwyz, l'un des trois cantons se trouvant à l'origine de la Confédération, dont le pacte d'union fut scellé sur la prairie du Rütli, au bord du lac des Quatre-Cantons, le 1^{er} août 1291.

Guillaume-Henri Dufour, général à ce moment, conduisit la guerre du Sonderbund en véritable pacificateur, s'attirant l'estime et la reconnaissance des vainqueurs et des vaincus. La Confédération avait retrouvé son unité, sans que trop de sang ait coulé - il y eut toutefois soixante morts et cent quatre-vingt-dix blessés dans les rangs des troupes fédérales ; vingt-six tués et cent quatorze blessés dans les rangs des armées du Sonderbund. La Diète offrit à son général une épée d'hon-

neur, ainsi qu'un don de soixante mille francs. Il distribua la plus grande partie de ce dernier aux institutions chargées de venir en aide aux victimes de cette campagne de trois semaines. Le partage se fit équitablement et profita aux uns et aux autres, quel que soit leur camp.

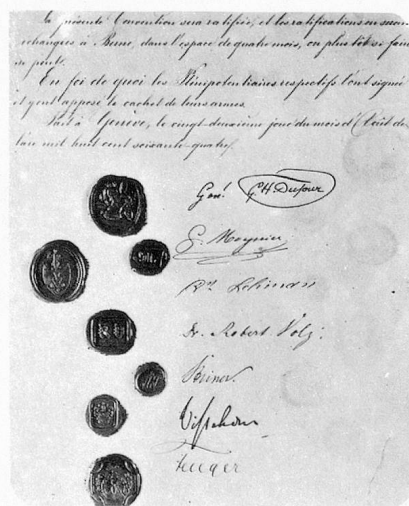
Co-fondateur du Comité international de la Croix-Rouge.

Guillaume-Henri Dufour fut l'âme de la nouvelle Constitution de 1848. Il fut conseiller national, puis conseiller aux Etats. Ce qui ne manque pas d'être assez piquant, ce ne sont pas les Genevois qui lui confièrent son premier mandat de parlementaire fédéral, mais les Bernois ! Il a été le principal artisan d'une carte topographique de la Suisse, au cent millième, qui exigea, de ses collaborateurs et de lui-même, trente-trois années de labeur.

C'est en 1866 que ce gigantesque travail fut terminé. Pour honorer Guillaume-Henri Dufour, l'Assemblée fédérale décida de donner son nom - la pointe Dufour, 4634 mètres - à la plus haute montagne de Suisse, située dans le canton du Valais.

Aux côtés de Henry Dunant, qui en eut l'idée, Guillaume-Henri Dufour a été, en 1863, l'un des cinq membres fondateurs du Comité international de la Croix-Rouge, dont il devint le président. Cette importante promotion lui valut de diriger les travaux,

l'année suivante, du congrès diplomatique, groupant les plénipotentiaires de douze Etats, qui aboutirent à la signature, dans l'une des salles de l'Hôtel de Ville de Genève, de la première convention réglant le sort des blessés de guerre.



La dernière des six pages des premières Conventions de Genève. La première signature, directement sous le texte, est celle du général Guillaume-Henri Dufour, qui avait présidé cette conférence diplomatique.

Debout, à l'estrade présidentielle, lors de la conférence diplomatique tenue, en 1864, à la salle des banquets de l'Hôtel de Ville de Genève, appelée aujourd'hui salle de l'Alabama, qui aboutit à la signature des premières Conventions de Genève.

En 1867, âgé de quatre-vingts ans, Guillaume-Henri Dufour fit parvenir au Conseil fédéral sa démission d'officier supérieur, car il s'estimait désormais trop âgé pour continuer à assumer d'importantes responsabilités. D'autant plus qu'il avait eu le chagrin, cette année-là, de perdre son épouse, née Suzanne Bonneton, décédée à soixante-dix ans. Guillaume-Henri Dufour s'éteignit le 14 juillet 1875, en sa maison de Contamines, aux portes de Genève. Ses obsèques eurent lieu le surlendemain et furent l'occasion d'une grandiose manifestation de reconnaissance nationale. Il fut inhumé au cimetière de Plainpalais, aux côtés de son épouse, qui l'avait précédé de huit ans dans le trépas. Sa fille Amélie, décédée à l'âge de soixante-dix-huit ans, est venue les y rejoindre en 1914.

Il n'est pas sans intérêt de signaler que, par sa mère, le conseiller aux Etats Oliver Reverdin, de Genève, qui a été aussi pendant seize ans conseiller national et durant trois ans président de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe à Strasbourg, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Genève, descend en ligne directe du général Guillaume-Henri Dufour, qui était son arrière-arrière-grand-père. Il y a des traditions familiales...

Henri VILLY.

